



Comité de Quartier Sainte-Croix

Compte-rendu de la réunion du 8 juin 2022

La réunion débute à 20h30 et se déroule en présence de :

Emmanuelle GRACIA : Éluée référente

Marie SAYERSE : Éluée référente

Zaz ROSNET : Correspondante du quartier

Pierre BOUVIER-MULLER : Correspondant du quartier

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers (absente-excusee)

Adresses mails :

- e-gracia@oloron-ste-marie.fr
- m-sayerse@oloron-ste-marie.fr
- ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
- zaz.rosnet@lilo.org
- pierre@bouvier-muller.fr

1) Questions / Réponses

Point 32 : Comité de quartier

a) Reste-t-on sur une dynamique de questions/réponses ?

Réponse apportée lors de la réunion : Ce dispositif fonctionne plutôt bien.

b) Le comité arrive t-il à communiquer avec le quartier ?

Réponse apportée lors de la réunion : Oui, grâce au site internet qui est tout neuf. Les comptes-rendus des réunions sont publiés et mis à jour régulièrement.

En termes d'accessibilité, il serait intéressant de mettre les dates des réunions dans un agenda dédié, disponible sur la page des comités de quartiers du site de la Ville.

Réponse : Les dates des réunions des comités sont déjà sur le site de la Ville – rubrique « actualités et agenda »

<https://www.oloron-ste-marie.fr/democratie-participative/les-comites-de-quartiers/le-comite-de-quartier-sainte-croix/>

c) Il pourrait être intéressant de proposer un affichage physique, par exemple dans la rue Louis Barthou (présence d'une vitrine en milieu de rue). On pourrait également déposer un flyer dans les boîtes aux lettres.

Réponse : La vitrine qui se trouve dans la rue Louis Barthou était dédiée au comité Ste-Croix. Or, avec le nouveau découpage des quartiers, elle est plutôt affectée à celui du Centre-Ville. Ceci dit, il est possible d'y afficher les comptes-rendus des deux comités de quartiers (Ste-Croix et Centre-Ville) à condition que ceux-ci sont clairement identifiés.

Concernant les flyers, le service communication en a édité 300. Ils ont été distribués par des volontaires du comité.

d) Il est très compliqué de prendre la parole pendant les réunions du comité de quartier. En effet, plusieurs personnes prennent la parole en même temps ou se coupent la parole. La proposition est formulée d'expérimenter des tours de parole, voir un totem de parole : celui qui a le totem s'exprime et le passe au suivant.

Point 33 : Rue Louis Barthou

a) La barrière de l'escalier est couchée : que se passe-t-il ?

Réponse apportée lors de la réunion : C'est un escalier privé qui appartient à la Caisse d'Épargne. Des travaux sont prévus pour la réhabiliter, ainsi que la promenade Bellevue, projet qui sera mené par tronçons successifs.

b) La navette force le passage aux vélos, malgré la présence de la piste cyclable. Les vélos sont obligés de céder le passage.

Réponse apportée lors de la réunion : La rue Louis Barthou est en expérimentation et par la force des choses, la voiture est reine.

C'est une tendance qui s'inverse et faire changer les mentalités et les comportements demande du temps.

Une expérimentation a été permise pour laisser les cyclistes emprunter la piste cyclable dans l'autre sens.

Point 34 : Rue Ampère

a) À la sortie du parking rue Ampère, des gens prennent le sens interdit car ils n'ont que quelques mètres à parcourir, au lieu de faire tout le tour.

Réponse : La signalisation est pourtant en place. Seuls les vélos peuvent reprendre la rue Labarraque.

b) À l'entrée de la rue, un panneau indique une piste cyclable. Or, il n'y a aucun affichage au sol, ce qui est très dangereux, surtout dans le virage.

Réponse : Le traçage sera réalisé dans les semaines à venir.

c) Qu'en est-il du devenir des trottoirs ? Le revêtement est épouvantable.

Réponse : Des travaux AEP et GAZ sont prévus. La réfection se fera donc après ces travaux.

Point 35 : Boulevard François Mitterrand

Qu'en est-il de la rue qui va en contre sens du Boulevard (face au Lycée) ? Elle est en sens unique mais ne va peut-être pas le rester ?

Réponse : À ce jour, aucune modification de prévue.

Point 36 : Sainte-Croix

a) La place du vélo est sous considéré. Il y a des trottoirs partagés. Mais nombreuses sont les voitures qui se garent sur les trottoirs.

Réponse apportée lors de la réunion : Il faut malheureusement faire avec ; la ville est difficile à aménager. Son urbanisme s'est construit pour les calèches et non pour les voitures. De plus, la circulation est limitée à 30km/h dans toute la ville.

b) Des parents fument au niveau de la sortie de l'école. Est-il possible de faire un arrêté municipal pour empêcher de fumer à proximité des entrées d'écoles ? C'est une question de santé publique.

Réponse : Il est compliqué de mettre en place un tel arrêté municipal (espace public - extérieur). En revanche, une campagne de sensibilisation/prévention sera effectuée. Une mise en place de cendriers va être demandée aux services techniques.

c) Lors du feu d'artifice, les débris de feu ont fait les trous dans une serre et dans un trampoline chez des habitants du quartier.

Réponse : Les habitants concernés peuvent se rapprocher des services techniques.

Point 37 : Rue Dalmais

Présence d'une place handicapée au n°34 de la rue : prise en tenaille très courte - une voiture devant et une derrière. Il est impossible de se garer.

Réponse : Cette information a bien été transmise au service de la Police Municipale et aux services techniques. La signalisation au sol sera refaite.

Point 38 : Rue Labarraque

La vitesse des véhicules est dangereuse, en particulier dans la descente.
Est-il possible de mettre des ralentisseurs, des chicanes, des panneaux ?

Note : les ralentisseurs font du bruit.

Réponse apportée lors de la réunion : un projet va être soumis pour la rue Labarraque et la rue de l'Union.

Point 39 : Rue Biscondau

Est-il possible de refaire le cuivre du génie qui a été volé ? Y-a-t'il une démarche de faite ? Le moule existe. Par ailleurs, d'autres statues auraient besoin d'être refaites.

Réponse apportée lors de la réunion : Oui, la réfection du génie est prévue. Des artisans vont le réaliser dans une autre manière.

Point 40 : Impasse Jean Cassiau et rue d'Aspe

Les panneaux de l'impasse Jean Cassiau et en haut de la rue d'Aspe ont été arrachés et n'ont pas été remis.

Réponse apportée lors de la réunion : Les services municipaux s'en occupent.

Point 41 : Divers

La Ville manque cruellement de signalétique. Il faudrait ajouter des panneaux et des marquages au sol, comme cela peut se faire dans d'autres communes. Le marquage doit être ostentatoire.

Réponse : Cette remarque a bien été transmise aux services techniques.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mercredi 21 septembre 2022 à 19h30 au Centre Social La Haüt